



Agence ERA Honoré Serres

HONORAIRES A LA TRANSACTION - IMMOBILIER D'HABITATION (*)

Pourcentage appliqué au prix *Honoraires Agence Inclus*

Au 1er Janvier 2019, tarif TTC (TVA en vigueur à 20 %)

(*) en cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat

Jusqu'à 60 000 € - Forfait 5 000 €

61 000 à 100 000 € - 9%

101 000 à 175 000 € - 8%

176 000 à 275 000 € - 7%

276 000 à 400 000 € - 6%

A partir de 401 000 € - 5%

HONORAIRES TRANSACTIONS LOCATIVES - IMMOBILIER D'HABITATION

Entremise & négociation dus par le bailleur :

Frais offerts

Publicité, visites, constitution du dossier, rédaction du bail :

8 % TTC du loyer annuel hors charges répartis à moitié entre le propriétaire et le

locataire,

plafonnés pour le locataire à 10 € TTC/m² habitable

Etat des lieux :

3 % TTC du loyer annuel hors charges répartis à moitié entre le propriétaire et le locataire,

plafonnés pour le locataire à 3 € TTC/m² habitable

HONORAIRES A LA TRANSACTION - IMMOBILIER COMMERCIAL & PROFESSIONNEL

8 % HT du prix net vendeur avec minimum de 8.000 € HT

HONORAIRES TRANSACTIONS LOCATIVES - IMMOBILIER COMMERCIAL & PROFESSIONNEL

Honoraires à la charge exclusive du preneur : 20 % HT du loyer annuel HT HC

Non détention de fonds